



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E175954

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2024

ÉDITÉ LE 06/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/12/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2016B01122

Siret : 824 561 245 00021

Code NACE : 6810Z

Numéro caisse de congés payés : 02 420537

Assurance Responsabilité Travaux :

AXELLIANCE GRAARCD01-000793

Assurance Responsabilité Civile :

AXELLIANCE GRAARCD01-000793

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : HAUTE ALSACE RENOVATION

9 RUE DE LA POTASSE
68120 PFASTATT

Téléphone : 03 89 50 43 90

Fax :

Portable :

Site Internet : www.haute-alsace-renovation.fr

E-mail : hautealsacerenovation@gmail.com

Responsabilité légale :

ADAK MUHAMMED GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / ADAK MUHAMMED
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/03/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	03/04/2023
o Isolation des combles perdus	06/02/2023
o Isolation des planchers bas	06/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.